conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Dosenbach Sandal Cleaner 75ml

UFI : H6N6-20M1-J00N-YD3S

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

: Produit de nettoyage

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** 

Société : Dosenbach-Ochsner AG

Allmendstrasse 25 CH 8953 Dietikon www.dosenbach.ch + 49 (0) 800 022 023

Téléphone

Téléfax

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice

: service@dosenbach.ch

<u>Fabricant</u>

Société : Werner & Mertz Prof. Vertriebs GmbH

Neualmerstrasse 13

5400 Hallein

 Téléphone
 : +436245872860

 Téléfax
 : +43624587286535

Adresse e-mail Personne

responsable/émettrice

Produktsicherheit@werner-mertz.com

Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+41 442 515 151 (STIZ)

<u>Fabricant</u>

+49(0)551-19240

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d'agent tensioactif.

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide sulfurique, esters de mono- alkyles en C12-14, sels de sodium	85586-07-8 287-809-4 01-2119489463-28	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412  Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 10 - < 20 % Eye Dam. 1; H318 >= 20 %	>= 1 - < 2,5
acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	68439-57-6 270-407-8931-534-0 01-2119513401-57	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318  Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 >= 5 % Eye Irrit. 2; H319 > 5 - 38 % Eye Dam. 1; H318 > 38 %	>= 1 - < 3

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

**RUBRIQUE 4: Premiers secours** 

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers

secours.

En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de

poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de

combustion.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières, pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le

centre anti-poison.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie** 

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et

à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la :

lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts

ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter

dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer et enlever à la pelle.

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation :

sans danger

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales

et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de

travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en :

commun

Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les

prescriptions. Protéger du gel.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Sulfuric acid, mono-C12- 14-alkyl esters, sodium salts	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	285 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	85 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2440 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	24 mg/kg
Sulfonic acids, C14-16- alkane hydroxy and C14-16-alkene, sodium salts	Travailleurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme, Effets systémiques	2158,33 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques	152,22 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme, Effets systémiques	1295 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques	45,04 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Exposition à long terme, Effets systémiques	12,95 mg/kg

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts	Eau douce	0,131 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

## WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

	Eau de mer	0,0131 mg/l
	STP	1,35 mg/l
	Sédiment d'eau douce	4,61 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,461 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,846 mg/kg poids sec (p.s.)
Sulfonic acids, C14-16-alkane hydroxy and C14-16-alkene, sodium salts	Eau douce	0,042 mg/l
	Eau de mer	0,0042 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2,025 mg/l
	Sédiment marin	0,2025 mg/l
	Sol	0,0061 mg/l
	STP	4 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains

Matériel : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de

protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur

concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques,

temps de contact).

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

Protection de la peau et du

corps

inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : inutile dans les conditions normales d'utilisation

#### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : laiteux
Odeur : fruité

Point de fusion/point de

congélation

Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible
Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair
Température d'inflammation : Donnée non disponible
Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : env. 7,8, 100 %

à 20 °C

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible
Densité : env. 1,005 g/cm3 à 20 °C

Densité relative : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

#### 9.2 Autres informations

aucun(e)

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

### Toxicité aiguë

Toxicité aiguë : Pas classé(e)

#### Composants:

### acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium

### 85586-07-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.800 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : (Lapin): > 2.000 mg/kg

#### acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

68439-57-6:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 52 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 6.300 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit

n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

**Composants:** 

acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium

85586-07-8:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation de la peau

acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

68439-57-6:

Espèce : Lapir

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:** 

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit

n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Composants:

acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium

85586-07-8:

Espèce : Lapin Résultat : irritant

acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

68439-57-6:

Espèce : Lapir

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Produit:** 

Remarques : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

### **Composants:**

acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

Espèce Cochon d'Inde

Méthode OCDE ligne directrice 406

Résultat N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mutagénicité sur les cellules

germinales

: Pas classé(e)

**Composants:** 

acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium

85586-07-8:

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de Ames

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

unique

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

**Composants:** 

acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium

85586-07-8:

**NOAEL** 488 mg/kg

acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

68439-57-6:

Espèce Rat **NOAEL** 259 mg/kg Voie d'application Dermale 2 Jahre Durée d'exposition

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

> comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### Composants:

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

85586-07-8:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 3,6 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les

autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 4,7 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 20 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC: 0.6 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

> 1,357 mg/l

Durée d'exposition: 42 d

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Sulfonic acids, C14-16-alkane hydroxy and C14-16-alkene, sodium salts

68439-57-6:

Toxicité pour les poissons CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 4,2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les

autres invertébrés aquatiques

(Daphnia magna (Grande daphnie )): 4,53 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

(Skeletonema costatum (algue marine)): 5,2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Bactérie): 230 mg/l Toxicité pour les

microorganismes Méthode: OCDÉ Ligne directrice 209

Toxicité des sédiments 2025 mg/l

Durée: 10 d

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:** 

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette

préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux

détergents.

**Composants:** 

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

85586-07-8:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: > 60 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 B

Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: > 90 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 D

Sulfonic acids, C14-16-alkane hydroxy and C14-16-alkene, sodium salts

68439-57-6:

Biodégradabilité : Biodégradation: > 80 %

Méthode: OECD 301 B

Remarques: Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considéré comme étant facilement biodégradable.

Demande Chimique en Oxygène : 790 mg/g

(DCO)

Carbone organique dissous (COD)

190 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Composants:** 

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

85586-07-8:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log

Pow  $\leq$  4).

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -2,42

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:** 

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré

comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou

plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la

Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets Le code européen des déchets

20 01 29\*

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADR** 

Marchandise non dangereuse

**IMDG** 

Marchandise non dangereuse

**IATA** 

Marchandise non dangereuse

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

**IMDG** 

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

**IMDG** 

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

Marchandise non dangereuse

**IATA** 

Marchandise non dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

**IMDG** 

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA** 

Marchandise non dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

transport.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Non applicable

Contenu en composés organiques volatils (COV)

: La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils

(VCOV)

Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 0,13 %

pas de taxes des COV

Conformément au règlement relatif aux détergents CE

648/2004

<5% agents de surface anioniques, parfums, PHENOXYETHANOL, SODIUM PYRITHIONE, BENZISOTHIAZOLINONE, LIMONENE,

CITRAL, HEXYL CINNAMAL

Autres réglementations : RÈGLEMENT (CE) No 648/2004

Ordonnance sur les produits chimiques, OChim

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques,

**ORRChim** 

RÈGLEMENT (CE) No 648/2004

Ordonnance sur les produits chimiques, OChim

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques,

**ORRChim** 

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

#### WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins

de 18 ans.

GISBAU (D) : aucun classement possible

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H315 : Provoque une irritation cutanée. H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

ong terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Skin Irrit. : Irritation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bioaccumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR -Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI -Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



## **Dosenbach Sandal Cleaner 75ml**

WM 0909112 Numéro de commande:

Version 9.3 Date de révision 06.11.2024 Date d'impression 17.03.2025

dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR

500000001152